

Chef de chantier travaux publics canalisations

RNCP2389 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	231p
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le (la) chef de chantier travaux publics canalisations est responsable de l'organisation et de l'exécution des chantiers qui lui sont confiés, dont il (elle) assure la productivité, la qualité et la sécurité. Ces chantiers peuvent concerner l'assainissement d'agglomération (eaux pluviales et eaux usées), l'assainissement routier, l'alimentation et la distribution d'eau potable, l'irrigation et les réseaux secs tels que l'alimentation électrique souterraine, l'éclairage public, les télécommunications et la pose de conduite de distribution de gaz.

A partir de documents techniques et de consignes orales ou écrites, il (elle) participe à la préparation des chantiers qui lui sont confiés. Il (elle) encadre une équipe de 3 à 10 personnes et dispose souvent d'un matériel coûteux pour mener à bien ces réalisations. Il (elle) réalise également des travaux administratifs (pointage du personnel, compte rendu, rédaction de constats de travaux) et de gestion (préparation de chantier, rapport de chantier, réception et contrôle des approvisionnements et des livraisons, élaboration du budget prévisionnel, participation au suivi financier et ajustement de la production, suivi de planning, fiches qualité).

L'activité s'exerce généralement à l'extérieur et en présence d'engins de chantier. Les horaires sont adaptés à la spécificité des chantiers (délais, circulation, travaux de réparation et d'entretien) et impliquent le travail de nuit et les déplacements.

Les chantiers peuvent se situer en site dégagé (campagne) ou en milieu encombré (site urbain avec circulation importante, villages, présence de réseaux existants). Le (la) chef de chantier conduit souvent le véhicule transportant le personnel sur le chantier.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées et descriptif des composantes de la certification :

1. FAIRE REALISER UN CHANTIER D'ASSAINISSEMENT

Collaborer, avec le conducteur de travaux, à l'élaboration de l'étude d'exécution d'un chantier d'assainissement.

Faire réaliser les installations de chantier d'un chantier de canalisations.

Participer à l'implantation des terrassements et des ouvrages sur un chantier de canalisations.

Identifier les réseaux existants et vérifier qu'ils n'entravent pas la réalisation des ouvrages du projet.

Garantir au quotidien l'approvisionnement d'un chantier de construction de réseaux.

Coordonner le travail des équipes de terrassement, de blindage et de pose de canalisations et de fourreaux sur un chantier de construction de réseaux et assurer la production.

Faire réaliser des ouvrages annexes sur un chantier de réseau d'assainissement (regards, postes de relèvements, petits ouvrages de génie civil, radier et berceau béton).

Assurer le suivi quantitatif et qualitatif du chantier et renseigner les rapports journaliers ou hebdomadaires.

Contrôler la conformité des ouvrages et faire réaliser les essais de compactage des remblais de fouilles en tranchée

nécessaire à la réception.

Contrôler la conformité des ouvrages et faire réaliser des réseaux d'assainissement nécessaires à la réception.

Faire réaliser les réfections de voirie sur tranchées.

2. FAIRE REALISER UN CHANTIER D'ADDUCTION OU D'ALIMENTATION EN EAU SOUS PRESSION

Collaborer, avec le conducteur de travaux, à l'élaboration de l'étude d'exécution d'un chantier d'alimentation en eau sous pression.

Faire réaliser les installations de chantier d'un chantier de canalisations.

Participer à l'implantation des terrassements et des ouvrages sur un chantier de canalisations.

Identifier les réseaux existants et vérifier qu'ils n'entravent pas la réalisation des ouvrages du projet.

Garantir au quotidien l'approvisionnement d'un chantier de construction de réseaux .

Coordonner le travail des équipes de terrassement, de blindage et de pose de canalisations et de fourreaux sur un chantier de construction de réseaux et assurer la production.

Faire réaliser des ouvrages annexes sur un chantier de réseau d'eau sous pression (chambres de vannes, massifs de butée, radier et berceau béton , équipements de réservoirs, ...).

Assurer le suivi quantitatif et qualitatif du chantier et renseigner les rapports journaliers ou hebdomadaires.

Contrôler la conformité des ouvrages et faire réaliser les essais des réseaux sous pression nécessaires à la réception.

Contrôler la conformité des ouvrages et faire réaliser les essais de compactage des remblais de fouilles en tranchée nécessaires à la réception.

Faire réaliser les réfections de voirie sur tranchées.

3. FAIRE REALISER LES BRANCHEMENTS EN EAU POTABLE ET EN ASSAINISSEMENT

Collaborer, avec le conducteur de travaux, à l'élaboration de l'étude d'exécution d'un chantier de branchements particuliers en eau potable et en assainissement.

Faire réaliser les installations de chantier d'un chantier de canalisations.

Identifier les réseaux existants et vérifier qu'ils n'entravent pas la réalisation des ouvrages du projet.

Participer à l'implantation des terrassements et des ouvrages sur un chantier de canalisations.

Garantir au quotidien l'approvisionnement d'un chantier de réalisation de branchements aux réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Faire réaliser les travaux de branchement sur un réseau d'assainissement.

Faire réaliser les travaux de branchement sur un réseau d'eau potable.

Contrôler la conformité des ouvrages et faire réaliser les essais sur les branchements en eau potable et en assainissement.

Contrôler la conformité des ouvrages et faire réaliser les essais de compactage des remblais de fouilles en tranchée nécessaires à la réception.

Assurer le suivi quantitatif et qualitatif du chantier et renseigner les rapports journaliers ou hebdomadaires.

Faire réaliser les réfections de voirie sur tranchées.

4. FAIRE REALISER UN CHANTIER DE RESEAUX SECS

Collaborer, avec le conducteur de travaux, à l'élaboration de l'étude d'exécution d'un chantier de réseaux secs.

Faire réaliser les installations de chantier d'un chantier de canalisations.

Participer à l'implantation des terrassements et des ouvrages sur un chantier de canalisations.

Identifier les réseaux existants et vérifier qu'ils n'entravent pas la réalisation des ouvrages du projet.

Garantir au quotidien l'approvisionnement d'un chantier de construction de réseaux.

Coordonner le travail des équipes de terrassement, de blindage et de pose de canalisations et de fourreaux sur un chantier de construction de réseaux et assurer la production.

Faire réaliser des ouvrages annexes sur un chantier de réseaux secs (chambres de tirages, massifs supports de candélabre, radier support d'armoires...) .

Assurer le suivi quantitatif et qualitatif du chantier et renseigner les rapports journaliers ou hebdomadaires.

Contrôler la conformité des ouvrages et faire réaliser les essais des réseaux secs nécessaires à la réception.

Contrôler la conformité des ouvrages et faire réaliser les essais de compactage des remblais de fouilles en tranchée nécessaires à la réception.

Faire réaliser les réfections de voirie sur tranchées.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises du secteur travaux publics dont les activités principales sont les travaux de canalisations. Les services de l'équipement, des conseils généraux.

Les sociétés concessionnaires (alimentation et distribution d'eau potable, EDF, GDF)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type d'emploi accessible : Contremaître de Chantier.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2389/>